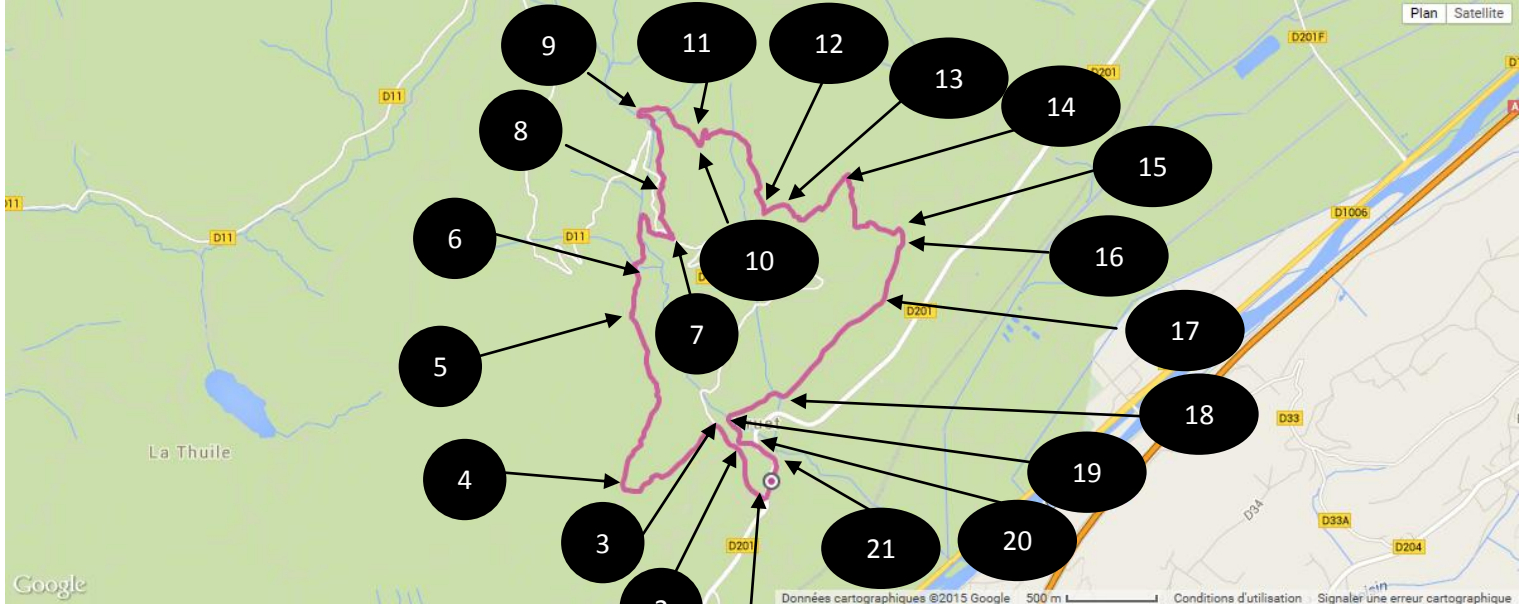
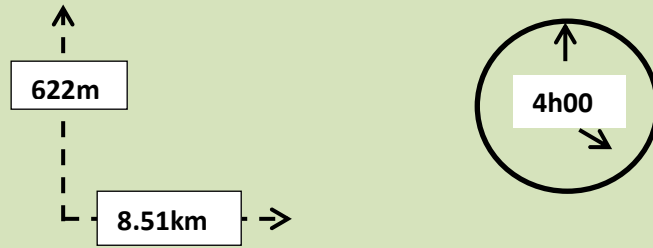
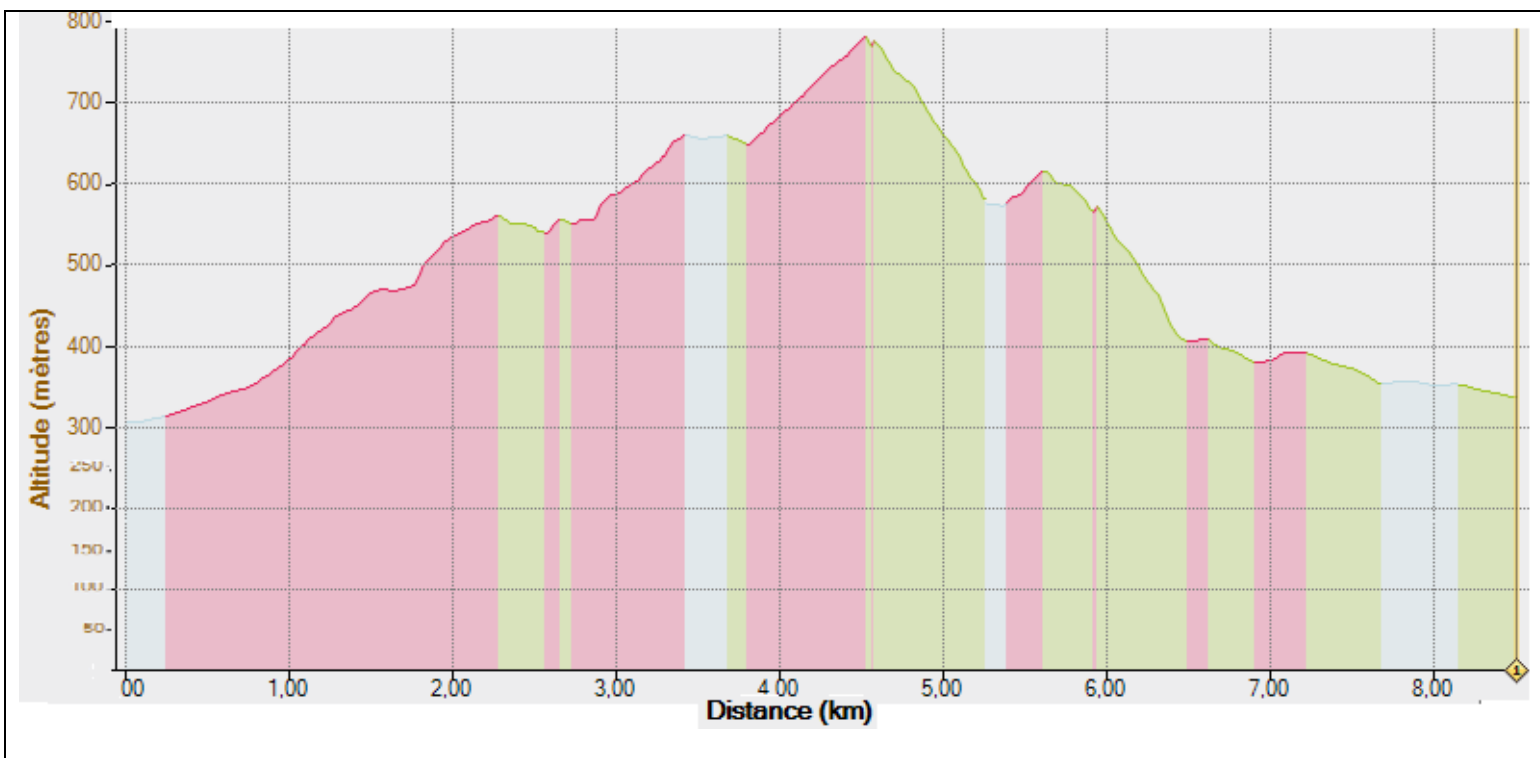


# RANDONNEES A CRUET

## LE PONT ROMAIN





1. Départ du parking devant l'*Eglise* (Point d'information), prendre à gauche vers le carrefour et suivre *la rue Marius Canton* ( route du *col du Marocaz*).
2. Devant l'entrée du *château de Paravy*, poursuivre en direction du *col du Marocaz*.
3. Après la mairie, place du Maréchet, prendre à gauche vers le *Rocher Blanc* par le « *sentier du Maréchet* ».
4. Prendre à droite le « *sentier d'Attémont* » vers la *Chapelle Maillée*
5. Prendre à droite le « *sentier vers Attémont* » et CD 11
6. Poursuivre vers le CD 11, traverser *le Pont Jeannot* et poursuivre vers les Pins
7. Arrivé sur la route CD11 traverser prudemment la chaussée et prendre le sentier « d'intérêt commun de Cruet à Chambéry » en direction du *col du Marocaz*. Admirer au passage une source sur la droite dans une cavité du muret.
8. Continuer tout droit vers le col sur le chemin qui domine *le pont de Crousaz*.
9. Au *pont romain* prendre le sentier sur la droite vers les tombeaux
10. Poursuivre en montant sur le « *sentier de Cruet à Pré Bo* »n sur 100m
11. Prendre à droite le « *sentier de la saucette* » (vers *Montlambert*) sur 10m puis prendre à droite le « *sentier de Pré Tardy à la Côte* »
12. Prendre à gauche et traverser l'ancien village de *la Côte*
13. S'engager à droite sur le « *sentier de bois clair* »
14. Continuer la descente en suivant le « *sentier des communaux* »
15. A l'arrivée sur la route du chemin de *la Ravrière* (admirer *le Château de Verdun* en face) prendre à droite vers *Cruet St Laurent*
16. Prendre à gauche le sentier de la mort vers *Cruet St Laurent*
17. Prendre à droite vers *le Chaney*, passer à côté du *château du Chaney* poursuivre le chemin du *Chaney* jusqu'au rond-point prendre à droite le chemin des *Molières*.
18. Poursuivre vers le village de *St Laurent* en empruntant la *rue des Italiens*, traverser le *vieux pont*, et continuer jusqu'à la rue de *St Laurent*.
19. Prendre à gauche la rue de *St Laurent* vers la *Croix de l'Ormaie*
20. Poursuivre par le chemin piétonnier qui longe la rue de *la Croix de l'Ormaie* jusqu'au parking devant l'*Eglise*.